



Rachat de prêt immo par courtage

Par **chibibi**, le **15/12/2009** à **15:46**

Bonjour,
En août 2008, nous avons signé un contrat auprès d'Invefi (courtage en prêt immo) pour nous aider dans notre rachat de prêt immobilier moyennant un coût de 1% du capital à rembourser. Le capital restant était alors de 74000 €.
Un premier contact avec une banque qu'ils avaient sélectionnée a échoué. Une seconde avait alors été choisie. Nous les avons rencontrés. Ensuite, une succession d'événements et un manque de suivi (de la part d'Invefi et de la Banque que nous avons dû régulièrement relancer), a entraîné un retard excessif dans notre démarche... Aussi, en juin/juillet 2009 (soit près d'un an après le début de notre dossier), nous avons décidé de modifier notre demande, le capital ayant fortement diminué (68000 €) et les taux ayant baissé. Les difficultés de communication et de suivi rencontrées pendant ce temps avec la banque nous ont fait douter... Nous sommes donc allés au Salon de l'immobilier afin de rencontrer d'autres banques et obtenir d'autres propositions. A l'issue de ce salon, il s'est avéré que l'offre la plus intéressante a été proposée par la banque avec laquelle nous étions en cours de négociation. Elle nous a proposé un "taux salon" particulièrement avantageux. Nous avons donc, après longue prospective, signé chez cette banque pour le rachat de notre crédit immo.
Aujourd'hui je reçois la facture d'Invefi qui me demande une somme de 740 € (alors qu'ils ne se sont plus manifestés depuis presque 6 mois !). Je m'interroge sur le réel bien fondé de cette demande, sachant qu'ils ne nous ont plus contactés depuis début juillet (d'ailleurs, dans ce dernier contact, ils nous conseillaient de signer tout de suite avec la banque et de ne pas demander de modification, bref de laisser tomber, ce que nous n'avons pas fait et heureusement !), que nous nous sommes entièrement débrouillés seuls pour trouver notre nouvelle banque et que le montant à leur devoir (si nous leur devons réellement) s'élèverait normalement à 680 €...
Je précise que j'ai conservé toutes les traces de nos recherches personnelles (mails et offres obtenues de diverses autres banques...).
Pouvez-vous me conseiller et m'indiquer ce que je dois faire de cette facture ?
Merci beaucoup.